

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1924)**

Heft 13

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONCOURS POUR L'ÉRECTION D'UNE FONTAINE, A GENÈVE

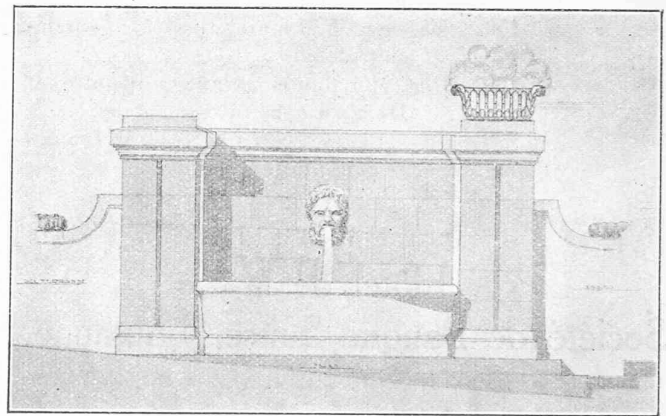
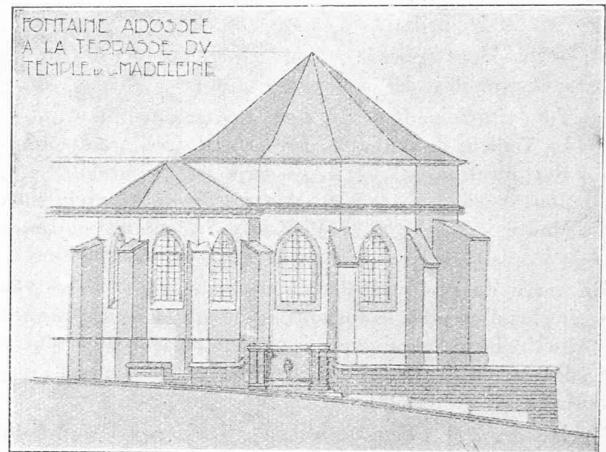
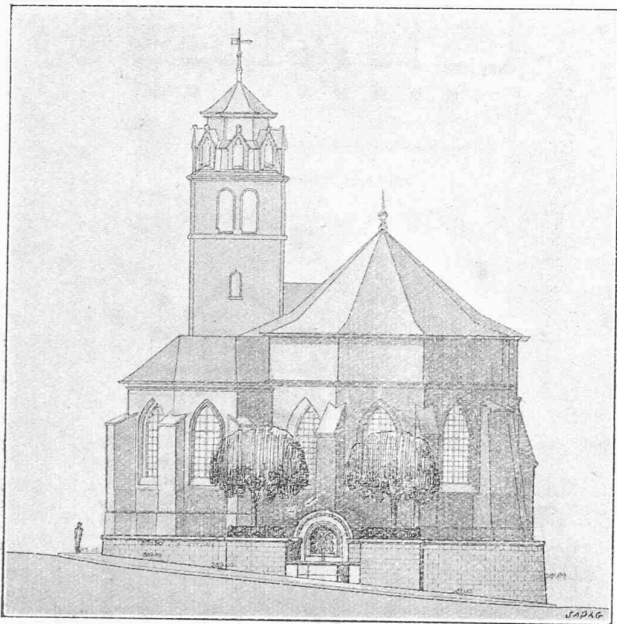
**Concours en vue de l'érection d'une fontaine
contre le mur de la terrasse projetée à l'est du temple
de la Madeleine.**

(Suite et fin.¹)

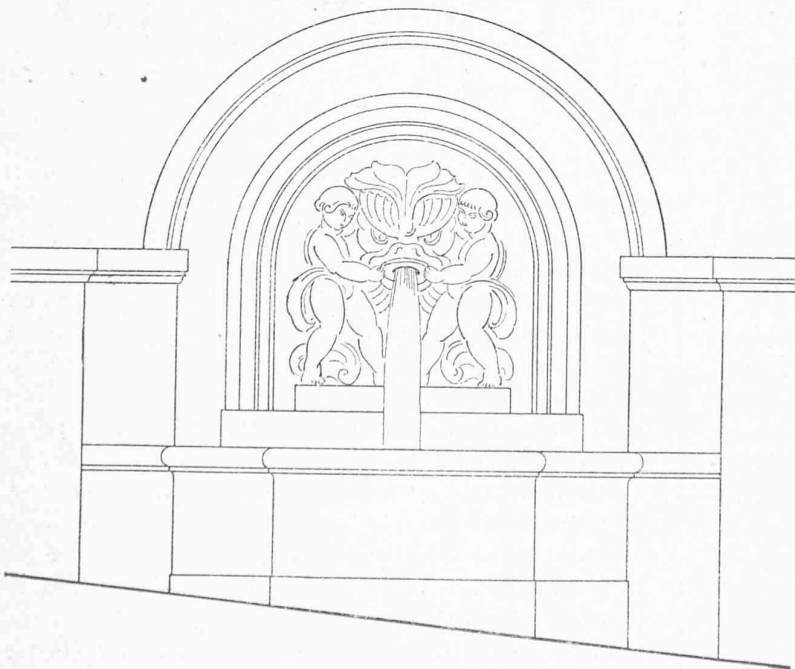
N° 20. *Mad.* Trop d'éléments, ce qui détruit l'unité du mur. Motif central peu original. La saillie sur le trottoir est un peu trop forte. Projet correct, conforme au programme.

N° 41. *Allo! A l'eau!* (variante N° 1). Répond aux données du programme. Idée intéressante de deux bassins opposés à niveaux différents. Manque de recherche et d'originalité dans l'architecture.

¹ Voir *Bulletin technique* du 7 juin 1924, page 152.



5^e prix : projet « Allo ! A l'eau ! » de M. L. Flegenheimer architecte.



4^e prix : projet « Mad », de M. L. Salzmann, peintre et D. Lanzoni, dessinateur.

N° 19. *Il ne faut pas dire : fontaine...* Projet trop modeste de dimensions mais logique. La forme du bassin a été sacrifiée en vue d'éviter l'empiètement sur le trottoir. Recherche architecturale insuffisante.

N° 30. *Simplicité.* Plan trop large et mal situé dans l'ensemble de la terrasse. Parti correct mais lourd d'aspect et manquant de recherche architecturale.

N° 17. *Simplicité.* Parti logique mais s'accommodant mal d'un terrain en pente. Recherche architecturale peu originale. Indications de sculptures banales.

Procédant à un troisième tour d'élimination, la Commission écarte les projets : 19, 41 (variante N° 1), 30 et 17.

Les projets retenus sont classés dans l'ordre ci-après :

1. « Tout simplement ».
2. ex æquo « Le Veilleur de nuit » et « Restauration ».
3. « Jouvence ».
4. « Mad ».

et le Jury leur attribue les prix ci-après :

1 ^{er} prix	Fr. 200.—
2 ^e prix ex-æquo	» 150.— à chacun
3 ^e prix	» 120.—
4 ^e prix	» 80.—

M. le Président procède à l'ouverture des plis des projets classés et annonce les noms des auteurs :

« Tout simplement »	M. Lucien Jaggi, sculpteur.
« Le Veilleur de nuit »	M. Frédéric Mezger, architecte.
« Restauration »	M. Frédéric Mezger, architecte.
« Jouvence »	M. Maurice Braillard, architecte.
« Mad »	MM. Louis Salzmänn, peintre, et Dante Lanzoni, dessinateur.

En vertu du programme, chaque concurrent ne pouvant obtenir plus d'un prix, le Jury retient le projet N° 41 (variante I) « Allo ! A l'eau ! » qui avait été écarté au troisième tour, et procède au classement définitif et à l'attribution des prix ci-après :

1 ^{er} prix, Fr. 200	<i>Tout simplement</i> , M. LUCIEN JAGGI, sculpteur.
2 ^{me} » » 180	<i>Le Veilleur de nuit</i> et <i>Restauration</i> , M. FRÉDÉRIC MEZGER, architecte.
3 ^{me} » » 150	<i>Jouvence</i> , M. MAURICE BRAILLARD, architecte.
4 ^{me} » » 100	<i>Mad</i> , MM. LOUIS SALZMANN, peintre, et DANTE LANZONI, dessinateur.
5 ^{me} » » 70	<i>Allo ! A l'eau !</i> (variante N° 1), M. LUCIEN FLEGENHEIMER, architecte.

Hôtel de la Société de Banque Suisse, Lausanne.

Architectes : MM. SCHNELL, THÉVENAZ et BONNARD.

(Planche hors texte, N° 8).

Construit sur l'emplacement de l'ancien Hôtel Gibbon, place St-François, cet immeuble couvre une surface d'environ 1200 m².

La construction se compose de deux corps de bâtiments : l'un sur la place St-François, dont la hauteur à la corniche était limitée à 17 m. 50 par les règlements de la ville ; et la partie postérieure limitée par une servitude à une hauteur de 8 m. environ au-dessus du sol de la place St-François.

La difficulté du problème était précisément la liaison entre ces deux corps de bâtiments d'inégales hauteurs.

Les fondations établies dans un bon sol ne donnèrent pas de difficultés.

Les façades sont en pierre de taille de Savonnière, le socle en roche de Laufon et le porche en Vaurion.

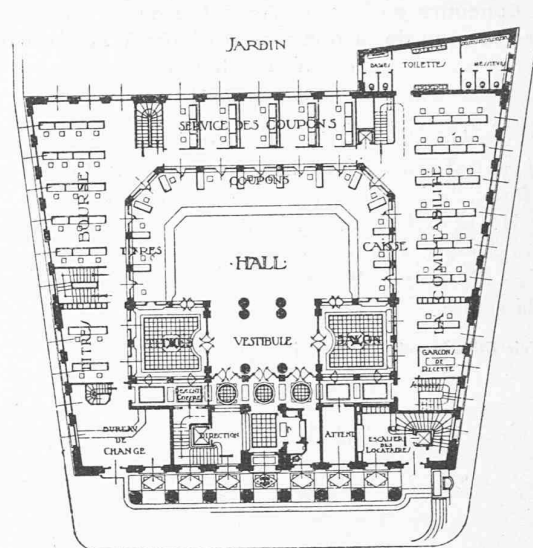
Les planchers et la toiture furent exécutés en béton armé sur les plans du bureau Muret, ingénieur.

Les chambres fortes furent étudiées par M. Paris, ingénieur, qui a fonctionné également comme ingénieur-conseil pour le béton armé.

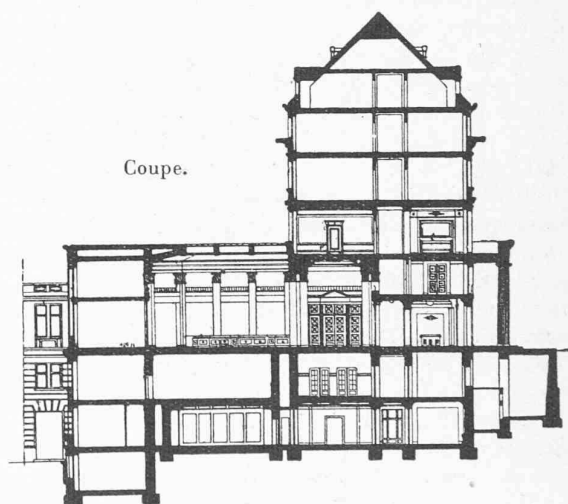
La sculpture des façades a été étudiée par le sculpteur Uberti qui a aussi étudié la décoration intérieure avec le sculpteur Wetzel.

Les magnifiques colonnes monolithes en marbre Moncervetto du hall ont été fournies par l'entreprise Reymond,

HOTEL DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A LAUSANNE



PLACE ST-FRANÇOIS
Plan du rez-de-chaussée.



Clichés de « Das Werk »

marbrier à Vevey, qui a exécuté également l'escalier de la Direction. Les autres travaux de marbrerie ont été exécutés par les maisons Rusconi à Neuchâtel et Rossier à Vevey.

Les travaux de maçonnerie ont été exécutés par l'entreprise Bidal, Lindenmeyer et Zolla.

Les autres principales entreprises qui ont collaboré à la construction sont :

Serrurerie : Zwahlen et Mayr ; Ramelet Frères ; Spagnol et Schmiedt.

Menuiserie : Tozzo et Badel ; Held ; Ballenegger et C^{ie} et Ledermann.

L'installation du chauffage central a été exécutée par la maison Sulzer, et les installations sanitaires par les maisons Diemand et Perret.

Les travaux commencés en février 1921 ont été terminés en décembre 1923.